

REGLEMENT D'UTILISATION

Annonce de son statut par un chauffeur

1. Le chauffeur se déclare au système en appelant un No déterminé indiquant son état.
2. Si le chauffeur s'annonce libre dans une zone, il est éligible pour recevoir un appel pour cette zone si son heure d'entrée dans le système est la plus ancienne.
3. Le chauffeur peut changer de statut et de zone sans perdre son heure d'entrée dans le système.
4. Seule la réception d'un appel fait annuler l'heure d'entrée dans le système.



24 - CDS Zone 24 / Bahnhof/Gare	
BICENT0000	22-02-2016 09:34:06
BICENT0000	22-02-2016 09:42:17
BICENT0000	22-02-2016 09:42:38
BICENT0000	22-02-2016 09:46:55
BICENT0000	22-02-2016 10:18:09
CNEC - Mieux service / Ausser Dienst / Not in Service	
BICENT0000	20-02-2016 00:43:10
BICENT0000	15-02-2016 21:58:29
BICENT0000	21-02-2016 03:11:47
BICENT0000	21-02-2016 15:19:40
BICENT0000	21-02-2016 23:32:44
BICENT0000	22-02-2016 03:57:37
CPAU - En Pause / In der Pause / In Pause	
BICENT0000	20-02-2016 00:07:42
BICENT0000	21-02-2016 03:52:30
BICENT0000	21-02-2016 13:40:29
CNEC - Appel reçu / Anruf bekommen / Call Received	
BICENT0000	22-02-2016 10:26:47

Réception d'un appel par le chauffeur

Lorsque la centrale désigne un chauffeur pour recevoir un appel:

1. La centrale appelle le chauffeur.
2. Le chauffeur répond à l'appel et voit le No de l'appelant, pour autant qu'il soit identifié.
3. Le chauffeur reçoit le statut "Appel reçu", il perd son heure d'entrée dans le système.

Refus d'un appel par un chauffeur



Lorsque la centrale désigne un chauffeur pour recevoir un appel:

1. La centrale appelle le chauffeur.
2. Le chauffeur refuse l'appel.
3. Le chauffeur reçoit le statut "Appel refusé", il ne perd pas son heure d'entrée dans le système.
4. La centrale cherche un autre chauffeur disponible.

Demande de statut par un chauffeur

Le chauffeur peut demander son statut courant à la centrale comme ceci:

1. Le chauffeur appelle le No "Demande de statut".
2. La centrale raccroche immédiatement.
3. La centrale appelle le chauffeur par le No indiquant son statut actuel.

Obligation du chauffeur

REGLEMENT D'UTILISATION

1. Lorsque le chauffeur est en service, son natel ne doit pas être relié à un service de déviation (COMBOX ou autre abonné).
2. La sonnerie du natel ne doit pas être en mode progressif.
3. Le chauffeur a l'interdiction d'utiliser tous les services datas telles que les connexions à Internet.
4. Le chauffeur a l'obligation de respecter le règlement du service des taxis de sa ville.



Liste des statuts et commandes

Signification	Code	No
Hors service	CNSE	032 733 31 96
En pause	CPAU	032 733 31 95
Demande de statut	CSTA	032 733 31 99
Réponse de la Centrale : Appel reçu	CREC	032 733 31 97
Réponse de la Centrale : Non réponse	NOAN	032 733 31 94
Réponse de la Centrale : Occupé ou appel refusé	CBSY	032 733 31 93